

## COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ du 26 aout 2024 sur ses activités du 11 juin au 26 aout 2024

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la Municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions et postulats font l'objet de documents séparés.

### Sous la loupe

---

#### Installation de l'œuvre d'art **Le Tilleul** dans le site scolaire du Léman

En mai 2022, l'artiste suisse Cedric Bregnard a supervisé la création d'une œuvre d'art pour les cinq ans de La Ferme des Tilleuls. La démarche était de convier plusieurs dizaines d'élèves, ainsi que toute personne intéressée, à dessiner collectivement sur la photographie prise par l'artiste d'un des plus vieux tilleuls de Suisse. Le résultat de cette performance participative, d'une taille de 3.3 m x 7 m, est entré dans le fonds des œuvres de la Ville et vient d'être installée dans le bâtiment Joran, au sein du site scolaire du Léman.



#### Les logements de transition, une offre efficace contre la précarité du logement

La Ville de Renens a développé une offre diversifiée de logements de transition destinés aux personnes en situation de précarité, dans le but de pallier temporairement l'absence de logement puis de faciliter l'accès au marché du logement ordinaire. Ce dispositif prend place dans quatre bâtiments existants, voués à être démolis ou réhabilités. Elle consiste en une colocation d'hommes, une de femmes avec enfants, une de femmes seules ainsi qu'en des chambres au sein d'une ancienne pension. Les bénéficiaires disposent également d'un accompagnement personnalisé.

La Ville a mandaté l'Observatoire des précarités de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) pour analyser ce projet, avec le soutien de l'Office fédéral du logement (OFL) et du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) du Canton de Vaud. Les résultats de l'étude montrent que le projet a participé à l'intégration sociale des personnes bénéficiaires, notamment en ayant favorisé l'accession de plus de la moitié d'entre elles au logement ordinaire.

[Lien vers le communiqué de presse de l'OFL et le rapport complet](#)

### **Prolongation du projet « Maison des lionnes »**

Un des lieux d'hébergement dont il est question dans le rapport précité est la « Maison des lionnes », ouverte depuis 2022 à l'avenue du 1<sup>er</sup>-Mai. Ce projet laboratoire est reconnu par les autorités cantonales et le réseau régional de professionnel-le-s comme un modèle innovateur. Caritas Vaud a rédigé un rapport d'activité sur l'exercice mené dans la première phase pilote qui démontre que le besoin d'un lieu non-mixte pour accueillir les femmes qui vivent dans la précarité et qui ont un parcours d'itinérance répond à un réel besoin.

Face à ce constat, le Canton de Vaud, par le biais de sa Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS) a décidé de reconduire le financement du projet et la convention avec Caritas Vaud pour une durée de 3 ans.

### **Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité**

---

- Validation du nouveau règlement de location et d'**utilisation des locaux scolaires à but sportif** (salles de gym et salles de rythmique). Celui-ci sera envoyé aux clubs et associations qui occuperont les salles lors de la saison 2024-2025 en même temps que la confirmation de leurs réservations ;
- Organisation d'une séance d'information le 1<sup>er</sup> juillet 2024 à l'occasion de la mise à l'enquête publique des **locaux provisoires** durant la rénovation du site scolaire **Verdeaux-Pépinières-Saugiaz**. Les riveraines et les riverains ont été invités par courrier. Pour rappel, le projet des locaux provisoires prévoit l'implantation de 14 classes, 8 salles spéciales et 480 m<sup>2</sup> de locaux annexes, organisés dans deux bâtiments temporaires, l'un situé à côté des jardins familiaux de Borjod, l'autre sur le site des Corbettes ;
- Décision de participer une nouvelle fois au **Projet Perséides**, qui consiste à éteindre l'éclairage public durant les nuits où la pluie d'étoiles filantes des Perséides peuvent être observées. Cette année l'éclairage a été éteint dans l'Ouest lausannois (et dans de nombreuses autres communes romandes) les nuits des 10 au 13 août, soit trois nuits ;
- Rassemblement de l'ensemble des **cours de langue et de culture d'origine** dans des bâtiments scolaires dès la rentrée 2024-25. Ces cours dispensés par les ambassades, les consulats, le département de l'éducation ou des associations privées étaient donnés dans l'ancien collège du Village depuis 2021. Ce déplacement permettra de mieux répondre aux demandes des enseignant-e-s en leur offrant des infrastructures plus adaptées ;
- Pris acte du **bilan** positif de la **Fête des Voisins** du 31 mai 2024. 18 fêtes ont été annoncées aux avenues de Préfaully, de la Poste, de Saugiaz et de Florissant, aux chemins de Bellevue, des Biondes, des Jonquilles, des Pallettes, des Pépinières, de Jouxten, aux rues des Alpes, de Verdeaux, du Lac et à la Place du Marché. Malheureusement, en raison des conditions météorologiques, deux fêtes ont été annulées. Pour la première fois, il a été mis gratuitement à disposition des organisateurs et des organisatrices de la vaisselle réutilisable ainsi que des tables et des bancs ;
- Adjudication des travaux relatifs à la création d'un nouveau trottoir et l'aménagement de deux ralentisseurs au **chemin de Jouxten** ;
- Adjudication des travaux de rénovation de **l'éclairage public** à l'avenue de **Longemalle**, dans le cadre du préavis 19-2022 « Demande de crédit-cadre destiné à financer l'assainissement du réseau d'éclairage public pour les années 2022 à 2025 ». Le nouveau système sera composé de luminaires LED équipés d'un système de télégestion ;
- Adjudication des travaux de rénovation de **l'éclairage public** à la rue du **Bugnon**, afin de remplacer les ampoules à base de mercure par un éclairage LED ;
- Octroi du permis de construire concernant l'aménagement d'une crèche privée de 44 places dans l'immeuble en construction à la **rue de Lausanne 62** ;
- Mise à l'enquête publique concernant la démolition du pavillon des Corbettes et la construction de deux bâtiments scolaires provisoires en vue des travaux de rénovation du collège de **Verdeaux** ;

- Adjudication du mandat de rénovation au **stade du Censuy** du terrain naturel A, terrain synthétique B et de la transformation du terrain naturel E en synthétique, ainsi que de la rénovation de l'éclairage (LED) ;
- Pris acte du bilan positif de la **balade** historico-culturelle **Info-Natu** du 8 juin 2024. La fréquentation a été jugée bonne et elle permet de visibiliser la permanence Info-Natu. Cette balade sera reconduite en 2025 selon le même format ;
- Libération à l'attention de la Société coopérative de la Piscine de Renens des fonds nécessaires à la reconstruction de son **toboggan vert « Amazone »**. En effet, cette attraction installée il y a plus de 40 ans, soumise à une intense utilisation tant par les enfants que les adultes, doit être changée, afin d'éviter un arrêt forcé de son exploitation par le BPA (Bureau de prévention des accidents) ;
- Validation de la convention entre la Ville de Renens et la Fondation Mode d'emploi, au sujet de nouvelles prestations d'insertion professionnelle à l'attention des 50 ans et plus à la **Permanence emploi**. Il est prévu que dès le 1<sup>er</sup> septembre 2024, une demi-journée d'ouverture supplémentaire soit réservée spécifiquement aux personnes de 50 ans et plus habitant Renens (en effet aucune autre commune n'était intéressée à participer). Cette mesure répond au préavis 47-2023 « Pôle emploi Ville de Renens : ajout d'une prestation pour les 50 ans et plus » ;
- Ouverture du droit à l'**aide individuelle au logement (AIL)** pour les habitant-e-s de Renens : le droit à cette prestation est défini dans par un règlement d'application communal AIL (RCAIL). L'AIL est possible pour les ménages qui vivent depuis au moins deux ans à Renens et qui ont un bail à loyer signé depuis au moins une année. La demande AIL doit se faire à la porte d'orientation sociale (POS) et l'ARASOL est mandatée pour calculer le droit à l'AIL ;
- Lancement du projet intercommunal « **Ouest rénove** » piloté par le SDOL (préavis No 59-2024), par le biais d'une conférence publique le 9 septembre, en présence du conseiller d'Etat Vassilis Venizelos. Ce projet fait partie du Plan d'actions du Plan Climat communal et vise l'augmentation du taux de rénovation énergétique du parc bâti de l'Ouest lausannois, grâce à la mobilisation des propriétaires privés et institutionnels. Les bâtiments ciblés sont les grands bâtiments construits entre 1945 et 2000 et présentant un grand potentiel d'économies d'énergies ;
- Pris acte du rapport annuel du **dentiste scolaire** suite au contrôle des dents des 2'346 élèves de la 1<sup>re</sup> à la 11<sup>e</sup> année scolaire. Le résultat du dépistage est communiqué aux parents et une statistique est tenue à jour à l'attention du Service de la santé publique ;
- Octroi du **Prix d'encouragement** de la Ville de Renens 2024 à Cedric Zellweger, en 2<sup>e</sup> année de Bachelor Photographie, et à Takumi Ise, en 1<sup>re</sup> année de Master en Design de Produit à l'ECAL. Un chèque d'une valeur de CHF 2000.- a été remis à l'étudiante et à l'étudiant lors de la cérémonie de remise des diplômes de cette école. Ces deux personnes pourront exposer leur travail à La Ferme des Tilleuls du 22 novembre au 15 décembre 2024.

## **Bon à savoir**

---

- Après le désistement d'un premier tenancier, le **Biergarten de la Savo** a repris sous la houlette d'un restaurateur de Renens. La buvette éphémère est ouverte par beau temps dès 17h30 du jeudi au samedi jusqu'en octobre ;
- La Ferme des Tilleuls vernit le 4 septembre sa nouvelle exposition « **Oui je le Veux !** » qui rassemble des clichés d'une dizaine de photographes de mariage de quatre continents. Elle est à voir jusqu'à mi-décembre. [www.fermedestilleuls.ch](http://www.fermedestilleuls.ch) ;
- Un atelier sur les **directives anticipées** est organisé le samedi 14 septembre de 10h à 12h pour toute personne intéressée à en apprendre plus sur cette thématique. Inscription auprès du service Enfance-Cohésion sociale, 021 632 77 94 ;
- Le marché de Renens participe à la **semaine du goût** le samedi 21 septembre. Stands de nourriture et animations viendront compléter l'offre habituelle. Petits et grands gourmands bienvenus ! [www.gout.ch](http://www.gout.ch) ;
- La **1020 RUN** aura lieu le samedi 21 septembre, sur un parcours modifié. Il s'agit d'un événement très attendu, tant par les participantes et participants que par la population renanaise ;

- Petits ou grands, à pied, à vélo, tandem, rollers, trottinette, participez à **Cap sur l'Ouest** le dimanche 22 septembre, la boucle de mobilité douce qui parcourt tout le district. [www.cap-ouest-lausannois.ch](http://www.cap-ouest-lausannois.ch) ;
- Entre le 20 et le 29 septembre seront organisées plusieurs visites guidées par les autrices et auteurs de l'ouvrage « **L'Ouest lausannois, patrimoine bâti** », qui est paru récemment dans la collection Architecture de poche. Inscription aux visites via [www.labo-histoire.ch](http://www.labo-histoire.ch) ;
- La SICOL (Société Industrielle et Commerciale de l'Ouest Lausannois) organise le jeudi 26 septembre l'**OuestForum** 2024 sur le thème très actuel « GPT le futur de ma PME ? », qui traitera des risques et opportunités de l'intelligence artificielle. Inscriptions sur [www.ouestforum.ch](http://www.ouestforum.ch) ;
- Les Communes de Renens, Crissier et Ecublens, en collaboration avec SIE SA, organisent une séance d'information gratuite sur le **remplacement des chauffages** fossiles ou électriques par une solution renouvelable. Elle aura lieu en ligne le mardi 15 octobre de 18h30 à 19h15. Inscription via le code QR ou au 021 631 50 00.



## Renens, ville formatrice

---

En sa qualité d'employeur, la Ville de Renens est particulièrement attentive à la formation professionnelle. Elle est partie prenante au développement et au futur des jeunes en offrant des places d'apprentissage dans cinq métiers :

- Employé·e de commerce
- Agent·e en information documentaire
- Horticulteur·trice-paysagiste
- Agent·e d'exploitation
- Assistant·e socio-éducatif·ve

En plus du cursus habituel de l'apprentissage menant au certificat fédéral de capacité (CFC), la Ville soutient ses collaboratrices et collaborateurs sans qualification officielle pour l'obtention, en cours d'emploi, d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou d'un certificat fédéral de capacité (CFC), selon l'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle.

Pour les personnes aux parcours de formation atypiques, la Ville de Renens propose également des reconversions professionnelles et soutient les jeunes en rupture d'apprentissage qui recherchent un nouvel employeur en cours de formation. Le service des Ressources humaines est de ce fait fréquemment sollicité par les commissaires d'apprentissage cantonaux avec lesquels il collabore régulièrement.

La Ville propose en outre des contrats à des stagiaires dans le cadre de leur formation (stages obligatoires pour la validation du diplôme), à la suite de leurs études ou encore lors de stages probatoires.

Ainsi au terme de l'année 2023-24, ce ne sont pas moins de quinze stagiaires qui ont été accueillis au sein des différents services communaux et quatre apprenties et apprentis ont obtenu leur CFC, deux assistantes socio-éducatives et deux horticulteur·trice-paysagistes.

Pour l'année scolaire 2024-25, sept apprenti·e-s poursuivent leur apprentissage au sein de la Ville et sept nouveaux et nouvelles apprenti·e-s ont débuté leur formation. Ce sont donc quatorze apprenties et apprentis qui découvriront ou perfectionneront leurs compétences durant cette année scolaire.

L'accompagnement de ces jeunes nécessite l'investissement de formatrices et formateurs internes à même de partager leurs connaissances et l'amour de leur métier. Pour cela, les différents services communaux peuvent compter, chaque année sur des collaboratrices et collaborateurs motivés pour jouer ce rôle.

La Ville de Renens est fière de former des jeunes et de contribuer à la relève professionnelle, qualifiée et performante pour l'avenir des entreprises.